

DEBAT LE 05 FEVRIER 2019 FAY-LES-NEMOURS 19h

- 38 personnes présentes
- Animateur : Monsieur Martin Richard
- Accueil par Monsieur Christian PEUTOT, Maire.

Thèmes abordés :

- I. Organisation administrative et services publics :
- II. Démocratie-citoyenneté
- III. Fiscalité et dépenses publiques
- IV. Transition écologique

I-Organisation administrative et services publics :

Diagnostic rapide : organisation complexe avec des niveaux trop nombreux pour des services publics parfois en régression.

1.1- Redonner des moyens supplémentaires humains et financiers à la santé et aux forces de l'ordre.

1.2- Le nombre de parlementaires (925) doit être revu à la baisse.

1.3-Supprimer l'accès aux lobbyistes à l'Assemblée nationale.

1.4-Les ministres et les parlementaires doivent être exemplaires sur leur façon d'agir et avoir un casier judiciaire vierge.

1.8-Lutter contre la professionnalisation des Elus en limitant à deux ou à trois le nombre de mandats de mais en leur garantissant un réemploi.

1.9- Garantir une représentation de toutes les corporations à l'Assemblée Nationale et au Sénat.

1.10- Revoir le rôle du Sénat voire sa remise en cause.

1.11- Créer une loi de révocation d'un député ou d'un sénateur si faute grave ou condamnation.

1.12- Accorder un financement plus conséquent à la fonction hospitalière qui manque de moyens humains et financiers en luttant contre l'évasion fiscale et les niches trop nombreuses.

1.13-Donner un poids supplémentaire à la cours des comptes et au conseil constitutionnel.

1.14- Suppression du mille-feuilles administratif en supprimant les départements de la petite couronne Parisienne et la Région Ile-de-France au profit d'une Métropole. Certains ont proposé minoritairement de supprimer les Communautés de Communes au profit de fusion de communes.

Le Grand Paris a été imposé fiscalement à tous les franciliens sans en répartir les avantages sur toute la grande couronne.

1.15- Au niveau de l'Europe, il faut harmoniser les réglementations à tous les Pays membres sur le travail, le salaire minimum..., le travail

II. Démocratie-citoyenneté

Diagnostic rapide : il faudrait développer la démocratie participative en intégrant plus de citoyens dans les instances décisionnelles et instaurer la proportionnelle et la prise en compte du vote blanc. Revoir notre politique migratoire, sentiment d'injustice face aux frais engendrés par les migrants.

2.1-Le vote blanc devrait être pris en compte dans tous les suffrages.

2.2-La proportionnelle devrait être instaurée pour les élections législatives.

2.3- Demander aux bénéficiaires d'allocations de solidarités une contrepartie de quelques heures données à la société civile comme l'aide aux associations caritatives.

2.4-l'immigration : remettre en cause le regroupement familial voire le supprimer.

2.5- La prise en charge de migrants doit se faire à des coûts moindres pour la collectivité.

2.6- Mettre en place le référendum d'initiative partagée pour des sujets de société qui pourraient être opposables à une loi votée ou en projet: développer la démocratie participative.

2.7- le vote devrait être rendu obligatoire pour tous.

2.8- lancement d'un audit sur les dépenses de l'Elysée et des ministères.

III- Fiscalité et dépenses publiques :

Diagnostic rapide : les Français sont trop imposés pour des finances ressenties comme mal utilisées avec un manque de transparence sur leurs utilisations. Les dépenses publiques doivent être revues par un Etat dont l'exécutif est un trop gros consommateur lui-même.

3.1-Réduire les taxes sur le carburant qui pénalisent aussi le fuel domestique et donc les utilisateurs de ce mode de chauffage.

3.2- Réduire ou supprimer si possible la TIPCE sur le gaz propane et butane.

3.3- Remettre à plat le régime fiscal pour le rendre plus juste et plus efficace en réduisant les niches fiscales par lesquelles les plus riches paient proportionnellement moins d'impôts. Poursuivre les entreprises Françaises implantées dans les paradis fiscaux.

- 3.4-Réduire l'évasion fiscale en poursuivant en dehors de France les fraudeurs grosses fortunes, artistes et sportifs.
- 3.5- Pour éviter que certaines villes voient moins de 45% de foyers imposables et puissent avoir des revenus, il faudrait limiter si besoin le nombre de logements sociaux et d'en créer si possibilité d'autres sur des communes limitrophes.
- 3.6- Supprimer la CSG imposable.
- 3.7- Supprimer les abattements fiscaux pour certaines professions comme les journalistes.....
- 3.8- Remettre en place l'ISF et faire payer les GAFA qui sont un danger pour le commerce local.
- 3.9- Instaurer un dégrèvement fiscal pour les investisseurs dans des entreprises créant de l'emploi en CDI.
- 3.10-Mieux répartir les bénéfices au niveau des entreprises par un intéressement plus conséquent suivant le montant.
- 3.11- les retraites : indexer le montant des retraites sur le coût de la vie.
- 3.12-Supprimer le chômage des parlementaires pendant 6 ans et le ramener à 2 ans comme toutes les autres professions en cas de non réélection.
- 3.13 -Supprimer l'avantage sur les retraites des parlementaires : 1an cotisé compte double.
- 3.14- Suppression de l'indemnité à vie des Présidents de la République.
- 3.15-Le salaire des parlementaires est trop élevé et les frais annexes doivent être justifiés mais plus encadrés : réduire le salaire des parlementaires et réduire les frais annexes en gardant la justification obligatoire avec une publication des frais par député et sénateur.
- 3.16- Obliger le gouvernement à communiquer à chaque fin d'exercice sur les dépenses réelles dans chaque ministère et les réalisations effectuées. Le Premier Ministre pourrait venir expliquer annuellement lors d'une conférence de presse ou émission télévisée, les dépenses réelles avec les écarts par rapport au budget voté.
- 3.17-Supprimer certaines agences nationales et commissions parfois en doublon.....
- 3.18- Suppression de l'utilisation des fonds publics pour financer des partis politiques et syndicats.
- 3.19- Augmenter la fréquence et l'efficacité des contrôles de l'utilisation des subventions aux associations par l'Etat et les collectivités territoriales.
- 3.20- Ne plus financer des programmes d'aide dans les pays étrangers.
- 3.21- Supprimer la surtaxe téléphonique pour les guichets administratifs.
- 3.22-Tous les citoyens devraient payer des impôts proportionnellement à leur revenu.
- 3.23- les commerçants devraient être libres de fixer leur prix et pas forcément 10% au-dessus du prix de revient.

IV- Transition écologique :

Diagnostic rapide: L'impression dominante est l'injustice face à l'obligation de payer pour l'écologie alors que certains dirigeants d'autres pays refusent ouvertement de modifier leur façon de vivre et de consommer face au dérèglement climatique.

- 4.1- Ne pas privilégier les voitures électriques très consommatrices de terres rares à travers la confection de batteries et réalisées avec des pièces construites dans des pays émergents (empreinte carbone non négligeable).
- 4.2- Développer le bio-éthanol.
- 4.3- Développer le ferroutage avec la SNCF.
- 4.4- Construire de nouvelles centrales nucléaires pour remplacer les anciennes.
- 4.5- Faire payer des taxes sur le kérozène pour l'aviation et le fuel pour bateaux.
- 4.6- Revoir l'harmonisation de la taxe sur le diesel et notamment pour les camionnettes et camion qui ne paie pas le bonus-malus et peuvent circuler dans Paris pendant les pics de pollution.
- 4.7- Négocier une réduction de la pollution avec les plus gros pollueurs la Chine, Inde, les USA et prévoir une taxe sur les produits en contrepartie d'un refus.
- 4.8- Supprimer l'utilisation du glyphosate pour les agriculteurs.
- 4.9- Adapter la réduction de la vitesse à 80Km/h sur routes départementales en demandant aux Préfets, Président des Conseils départementaux et Maires d'en définir les modalités.
- 4.10- Les brevets déposés concernant les énergies alternatives (comme le moteur à combustion à eau par exemple) sont tous rachetés par les pétroliers français ou étrangers. IL faut les protéger et les rendre non commercialisables avant leur utilisation directe pour la fabrication de prototypes.

Fin du débat 21h30

Animateur Monsieur Martin Richard :

